

Décembre 2017

Cette bibliographie s'intéresse à la prévention des discriminations dans l'éducation, dans le champ scolaire (hors périscolaire).

Elle recense la documentation parue depuis 2012 pour faire suite à la bibliographie Education «Discrimination, diversité, intégration, égalité des chances» réalisée par le réseau RECI en 2012 dans le cadre d'une réflexion sur les enjeux relatifs à la gestion de la diversité et à la lutte contre les discriminations dans le champ éducatif.

Cette sélection bibliographique a été réalisée grâce à la base de données bibliographiques mutualisée du Réseau Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration (RECI) consultable sur :
<http://biblio.reseau-reci.org> .

Sommaire

I. Cadrage législatif et réglementaire.....	1
II. Education et discriminations	2
A. Généralités	2
B. L'École à l'épreuve des discriminations	5
a. Accès aux biens et services.....	5
b. Résultats / orientation / stages	8
III. Expériences, (pistes d')actions.....	9
IV. Sitographie.....	12

I. Cadrage législatif et réglementaire

MENESR – DGESCO, **Circulaire de rentrée 2017 circulaire n° 2017-045 du 9-3-2017**

Dans la continuité de l'engagement pris en 2012 en faveur de la Jeunesse et de la refondation de l'école, le ministère de l'Éducation nationale porte pour la rentrée 2017 le projet d'une école exigeante et attentive au parcours de chaque élève (partie 1), d'une école pleinement porteuse des valeurs de la République (partie 2) et ouverte sur le monde contemporain (partie 3), grâce à des équipes pédagogiques mieux accompagnées (partie 4).

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=113978

Convention d'objectifs 2013-2015 entre le ministère de l'Éducation nationale, le ministère délégué à la Réussite éducative et le ministère délégué à la Ville, 7 octobre 2013

http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/convention_d_objectifs_entre_le_ministere_de_l_education_nationale_le_ministere_delegue_a_la_reussite_education_et_le_ministere_delegue_a_la_ville_-_7_octobre_2013.pdf

CGET, **Comités interministériels à l'égalité et à la citoyenneté**, 2016.

Ce dossier en ligne présente les mesures des 3 comités interministériels à l'égalité et à la citoyenneté (CIEC) du 13 avril 2016, du 26 octobre 2015 et du 6 mars 2015 ainsi que l'état d'avancement des

mesures de chacun. Parmi les mesures, dans une logique de lutte contre les discriminations, sont proposées la mise en place de parcours d'excellence vers l'enseignement supérieur pour les collégiens des réseaux d'éducation prioritaire renforcée (REP+) et pour les élèves des lycées professionnels, ainsi que plusieurs mesures visant à renforcer la mixité sociale et à lutter contre les inégalités dans l'éducation.

<http://www.cget.gouv.fr/dossiers/comites-interministeriels-legalite-citoyennete>

II. Education et discriminations

A. Généralités

ARCHAMBAULT Isabelle, **Étude comparative de l'engagement scolaire des élèves de milieux défavorisés issus ou non de l'immigration: contributions de l'environnement scolaire et des pratiques enseignantes**, Fonds de recherche société et culture Québec, 184 p.

Les élèves issus de l'immigration se distinguent-ils au niveau de leur engagement en classe comparativement à leurs pairs d'implantation plus ancienne ? Une étude québécoise, dirigée par Isabelle Archambault, Université de Montréal, apporte des éclairages intéressants. Des informations à adapter au cas français où les écarts de réussite scolaire entre jeunes issus de l'immigration et leurs camarades sont nettement plus grands qu'au Québec.

http://www.frqsc.gouv.qc.ca/documents/11326/552404/PRS_ArchambaultI_rapport_%C3%A9I%C3%A8ves-immigration-ou-non.pdf/324adbae-2887-4b18-ae5a-6c506b5ce46e

BEAUCHEMIN Cris, HAMEL Christelle, SIMON Patrick, **Trajectoires et origines : enquête sur la diversité des populations en France**, Ined éditions (collection Grandes enquêtes), 2015, 622 p. Cet ouvrage présente les résultats de l'enquête Trajectoires et Origines (TeO) réalisée auprès de 22000 personnes afin d'avoir des connaissances statistiques de la situation des populations liées à l'immigration, sur la diversité des populations en France, et sur les discriminations. Un des apports majeurs de cet ouvrage est qu'il combine l'approche objective et subjective de la discrimination en étudiant pour la première fois l'expérience du racisme subi. Les contributions sont organisées autour de cinq parties : diversité des origines et des trajectoires ; l'accès aux ressources scolaires, sociales et professionnelles ; les dynamiques familiales ; discrimination et racisme : la prise en compte des perceptions ; questions d'identités.

BEN AYED Choukri, **La mixité sociale à l'école. Tensions, enjeux, perspectives**, Armand Colin, 2015, 223 p.

La mixité sociale à l'école est régulièrement mobilisée dans les débats scolaires comme une nécessité, sans pour autant se traduire en politique publique. Cette situation est d'autant plus préoccupante lorsque l'on connaît les préjudices associés à l'accroissement des ségrégations : inégalités accrues, sentiments de discrimination, tensions interethniques, montée du racisme et du rejet de l'autre. En dépit de ces enjeux, on observe un décalage considérable entre les discours politiques, qui louent les vertus de la mixité sociale, et les actions effectives sur fond de dérive des inégalités scolaires.

Choukri Ben Ayed analyse des questions jusque-là peu traitées et montre que des perspectives d'actions en matière de réduction des ségrégations scolaires passent par un dépassement de l'opposition entre étatisme et localisme et par des modalités de réduction très significative des inégalités de conditions de scolarisation, dans les territoires les plus en difficulté.

Collectif, **Conférence de comparaisons internationales : étude ly - riegert mixité sociale et scolaire, ségrégation inter et intra établissement dans les collèges et lycées français**, CNESCO, juin 2015

En France, les collégiens et lycéens d'origine aisée comptent en moyenne dans leur classe deux fois plus de camarades également d'origine aisée que les élèves des classes moyennes et populaires. De même, les meilleurs élèves comptent en moyenne deux fois plus de camarades d'un niveau équivalent au leur que les autres élèves. Ces chiffres, qui résument la situation de ségrégation sociale et scolaire de l'enseignement secondaire français, sont inquiétants à deux titres : les différences d'environnements en fonction de l'origine sociale ou du niveau scolaire sont susceptibles d'aggraver les inégalités scolaires ; de plus, cet « entre-soi » est un obstacle à l'apprentissage de la citoyenneté et du vivre-ensemble. Cette note présente les résultats préliminaires d'une étude sur la mixité sociale

dans les collèges et lycées français sur la possible amplification des inégalités scolaires d'origine sociale et ethnoculturelle en France. L'originalité de cette étude provient de quatre facteurs : elle apporte une analyse à la fois de la ségrégation sociale (en fonction de la catégorie socioprofessionnelle des parents) et scolaire (en fonction des résultats obtenus au diplôme national du brevet) ; elle porte sur l'ensemble du territoire français ; elle concerne l'ensemble de la scolarité secondaire, de la sixième à la terminale ; elle mesure à la fois les disparités entre établissements (ségrégation inter-établissements) et entre les classes au sein des établissements (ségrégation intra-établissement). À priori, ce dernier facteur n'a jamais été étudié quantitativement sur des données françaises. Cette étude met en évidence la différence entre la ségrégation entre établissements – la seule à avoir été mesurée jusqu'ici – et la ségrégation totale entre les classes, qui est la somme de la ségrégation entre établissements et de la ségrégation entre les classes de chaque établissement.

<http://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2015/05/Etat-des-lieux-Mixit%C3%A9-%C3%A0-l%C3%A9coleFrance1.pdf>

Collectif, **Lutter contre la ségrégation scolaire en Europe par l'éducation inclusive**, Commissaire aux droits de l'homme, 2017, 34 p.

La ségrégation scolaire – l'une des pires formes de discrimination – reste une triste réalité en Europe. Ses effets négatifs touchent particulièrement les enfants roms, les enfants handicapés, les enfants issus de l'immigration et d'autres enfants, selon leur situation sociale ou personnelle (comme les enfants placés en institution et les enfants qui ont maille à partir avec la justice des mineurs). Malgré l'existence de lois et de politiques antidiscrimination, la pratique consistant à séparer des groupes d'élèves dans des établissements ou des classes spécifiques est peut-être même en train de gagner du terrain, notamment sous l'effet de l'augmentation des arrivées de migrants et de réfugiés en Europe.

De nombreux États ont adopté des mesures importantes pour bâtir des systèmes éducatifs plus inclusifs et garantir le droit à l'éducation de tous les enfants, sans discrimination. Toutefois, dans la pratique, les autorités nationales et locales ne respectent pas toujours leurs obligations et cèdent souvent à différentes pressions exercées notamment par l'administration scolaire, le corps enseignant, d'autres professionnels et par les familles.

L'éducation inclusive ne devrait pas être perçue comme un projet utopique. Elle constitue au contraire un objectif atteignable, qui offre un énorme potentiel pour améliorer la cohésion sociale, les relations interculturelles et les possibilités d'éducation de tous les enfants. (présentation éditeur)

<https://book.coe.int/eur/fr/commissaire-aux-droits-de-l-homme/7440-pdf-lutter-contre-la-segregation-scolaire-en-europe-par-leducation-inclusive.html>

Défenseur des droits, **Droit fondamental à l'éducation : une école pour tous, un droit pour chacun, Rapport droits de l'enfant 2016**, novembre 2016, 151 p.

Ce rapport est le premier à être consacré au droit à l'éducation depuis la création d'une autorité indépendante chargée de défendre les droits des enfants. Il justifie la préoccupation permanente du Défenseur des droits concernant l'effet des inégalités sociales et territoriales et des discriminations sur l'accès à l'école et sur le maintien dans l'école pour de nombreux enfants.

La mise en œuvre effective du principe de non-discrimination contenu dans la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) a irrigué l'ensemble des travaux d'élaboration du rapport. Le rapport aborde les sujets ressortant le plus fréquemment des saisines reçues par l'institution et relatives aux difficultés de scolarisation des enfants, au sein de l'école publique. Il vise à faire progresser l'effectivité des droits des enfants grâce à des recommandations concrètes et opérationnelles à destination du gouvernement, des ministères de l'Éducation nationale et de la Justice, ainsi que des collectivités territoriales.

<https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/publications/rapports/rapports-annuels-droit-de-l-enfant/droit-fondamental-l-education-une-ecole>

DHUME Fabrice, HAMDANI Khalid, **Vers une politique française de l'égalité. Rapport du groupe de travail "Mobilités sociales" dans le cadre de la "Refondation de la politique d'intégration"**, Premier Ministre, 2013, 93 p.

Jean-Marc Ayrault, Premier ministre a annoncé en février 2013, la refondation de la politique d'intégration. Celle-ci a été lancée début juillet 2013, avec la constitution de cinq groupes de travail thématiques, auxquels ont participé des représentants des services de l'État, des collectivités territoriales, des associations, des partenaires sociaux ainsi que des chercheurs et experts du sujet. Ce rapport restitue les contributions et les auditions réalisées par le groupe de travail « Mobilités sociales ». Ce groupe s'est penché particulièrement sur les enjeux relatifs aux domaines de

l'éducation, de la formation, de l'insertion professionnelle, du travail et de l'emploi. Les auteurs ont « travaillé spécifiquement sur les frontières de la société française, sur ces mécanismes à la fois concrets et symboliques qui empêchent et contraignent les mobilités, la confiance, les identifications positives à une société « inclusive ». Les préconisations indiquées dans ce rapport serviront de base au travail que le gouvernement va engager d'ici la fin de l'année 2013, pour définir les grands axes d'une nouvelle politique d'intégration en France.

DONTENWILLE-GERBAUD Aude, **Approches pluridisciplinaires des discours sur l'École en Seine-Saint-Denis**, Académie de Créteil : Université Paris 8, 2012, 148 p.

Que disent sur l'école les différents acteurs qui y interviennent ou portent un regard sur elle ? Ces discours ont-ils une spécificité lorsqu'ils concernent un territoire souvent décrit à partir de quelques caractéristiques qui ne peuvent cependant pas le résumer : dynamisme de sa démographie, mutations économiques dont il est le théâtre, tradition ouvrière, diversité d'origine de sa population, forte présence de « zones d'éducation prioritaire » et de « réseaux ambition réussite » et résultats scolaires des élèves souvent sous la moyenne nationale, instabilité de beaucoup d'équipes enseignantes, phénomènes de discrimination sociale qui s'y déploient (une « école de la périphérie »), inégalités d'apprentissage en œuvre dans les classes, densité d'un tissu culturel, associatif et périscolaire ? Comment les discours opposent ou articulent la conception de la spécificité et de la généricité de ce qu'est la situation scolaire dans ce département ?

ICHOU Matthieu, **Le destin scolaire des enfants d'immigrés : culture d'origine ou origine sociale ?**, Métropolitiques.eu, 21/10/2016.

Comment expliquer l'écart de réussite scolaire entre enfants d'immigrés et enfants de natifs, et entre enfants d'immigrés de différentes origines ? Alors que certains soulignent le rôle d'une improbable « culture d'origine », Mathieu Ichou montre dans cet article que ces différences sont avant tout la conséquence de l'origine sociale, en lien avec la position sociale que les parents occupent à la fois dans le pays d'immigration et dans le pays d'origine.

<http://www.metropolitiques.eu/Le-destin-scolaire-des-enfants-d.html>

Institut Montaigne, **Dix ans de politiques de diversité: quel bilan ? rapport**, Institut Montaigne, 2014, 99 p.

En 2004, le rapport de l'Institut Montaigne "Les oubliés de l'égalité des chances" dressait un constat accablant sur l'exclusion et la discrimination dont étaient victimes les personnes issues de la diversité. Dix ans après la publication de ce travail et la création de la Charte de la diversité, quel bilan tirer des politiques de lutte contre les discriminations mises en œuvre en France ?

Les discriminations constituent un des principaux obstacles à la cohésion sociale en France. Si beaucoup reste encore à faire, des avancées notoires ont été réalisées pour limiter les discriminations liées au sexe, à l'âge et au handicap, dans l'éducation comme dans l'emploi. L'utilisation d'outils de recensement et de mesure a été décisive pour ces progrès. Or les critères de discrimination concernant l'origine, bien que perçus comme majeurs, restent probablement les plus mal connus : faute de mesure et de données, les politiques en faveur des minorités ethniques ne peuvent plus progresser. Ce rapport formule des propositions concrètes pour remédier à cette situation et entamer une nouvelle étape dans les politiques de diversité en France.

MARTIN Virginie, NAVES Marie-Cécile, **Talents gâchés : le coût social et économique des discriminations liées à l'origine**, Editions de l'Aube (L'urgence de comprendre), 2015, 174 p.

Cet essai part du constat que les discriminations coûtent cher à la société française : près de dix milliards d'euros de manque à gagner. En effet, l'Etat investit dans la formation d'une jeunesse à laquelle il n'est pas capable de garantir des embauches et qui ne permet donc pas en retour de produire de la richesse. En cause : une discrimination généralisée. Les auteurs analysent les mécanismes des discriminations liées à l'origine en questionnant le contexte philosophique et politique, mais également en s'intéressant aux ressorts, intériorisations et stratégies de contournement des discriminations (préjugés, auto-discrimination...). Ensuite, sont étudiés leurs coûts économique et social via une approche théorique puis micro et macro-économique. Un certain nombre de pistes d'actions pour les acteurs publics et privés sont également proposés.

Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE), **Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) : résultats du PISA 2015**, 2016, 17 p.

Les résultats de l'enquête PISA 2015 ont été publiés le 6 décembre par l'OCDE. Le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) est une évaluation qui a lieu tous les 3 ans, et

qui évalue dans quelle mesure les élèves, des pays de l'OCDE participants, qui approchent du terme de leur scolarité obligatoire possèdent certaines des connaissances et compétences essentielles pour participer pleinement à la vie de nos sociétés modernes. Ce document présente les résultats pour la France, avec entre autres, une partie consacrée aux impacts du contexte socio-économique sur les performances des élèves de 15 ans et une sous-partie consacrée aux élèves issus de l'immigration. Le système scolaire français se situe dans la moyenne des pays de l'OCDE en 2015 mais reste un des plus inégalitaire malgré la loi sur la Refondation de l'école de 2013.

ROUSSELLE Olivier, PANNIER Pauline, **Les écoles de service public et la diversité - Rapport au Premier ministre**, 2017, 74 p.

Dans le prolongement du rapport de Yannick L'Horty sur les discriminations dans l'accès à l'emploi public, paru en juillet 2016, Oliver Rousselle, conseiller d'Etat, s'est vu confier une mission par le Premier ministre. Cette mission visait à accompagner les 75 écoles de service public (ESP), qui recrutent et forment des fonctionnaires, dans une démarche d'état des lieux et d'élaboration de programmes d'action en vue de favoriser la diversité en leur sein.

Un grand nombre d'interlocuteurs de la mission ont relevé que les administrations n'interviennent qu'en "bout de chaîne" dans un processus social et éducatif qui conduit à reproduire les inégalités. Toutefois, un certain nombre d'études montrent que certaines catégories sociales, tels que les descendants d'immigrés, sont sous-représentés dans la fonction publique.

La mission souligne que du côté des ESP et des administrations la prise de conscience est variable, entre des écoles fortement mobilisées, et d'autres qui ont manifesté un sentiment d'impuissance voire de scepticisme concernant les différentes mesures à prendre pour favoriser la diversité. Pour contrer ces réticences, une des priorités est de pouvoir objectiver la question de la diversité. La mission a proposé à ce titre que les recruteurs de la fonction publique puissent recueillir et traiter à des fins statistiques les données relatives au contexte des candidats et des admis aux concours.

Le déploiement de ces actions appelle également les administrations à agir sur plusieurs questions relatives au recrutement et au déroulement de carrière dans la fonction publique. Plusieurs recommandations sont proposées.

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/174000130.pdf>

B. L'École à l'épreuve des discriminations

a. Accès aux biens et services

BALLU Sophie, MAFFESSOLI Murielle, **Education et prise en compte des discriminations**, in *Actualités sur... l'intégration, la promotion de l'égalité et la ville* n°83, ORIV, mai 2013. 4 p.

L'étude des discriminations dans le champ éducatif, notion regroupant une grande diversité de situations et de modes d'intervention, s'est faite tardivement et difficilement. Les modes d'approche de la question varient d'ailleurs selon les domaines d'intervention (champ du socio-culturel, de l'éducation populaire ou encore du péri-scolaire ou de l'école). Ce zoom se propose de faire un "état des lieux" sur la manière dont s'est posée et se pose aujourd'hui la question des discriminations au niveau de l'institution scolaire.

BRINBAUM Yaël, CHAUVEL Séverine, TENRET Elise, **Quelles expériences de la discrimination à l'école ? Entre dénonciation du racisme et discours méritocratique**, in *Migrations Société* Vol. 25, n° 147-148 (mai - août 2013). - pp. 97-109.

Dans le champ des recherches sur les sentiments de justice, cet article vise à analyser plus précisément la question du vécu des discriminations à l'école, qui est un thème encore peu exploré. L'enquête Teo appréhende, de manière quantitative et au moyen de questions fermées, les expériences scolaires sur la base du sentiment d'injustice et de discrimination à l'école. Une post-enquête qualitative a été réalisée en 2011-2012 et a permis de réinterroger sur les mêmes sujets un échantillon de 20 personnes ayant participé à l'enquête. Croisant analyse quantitative et analyse qualitative, cette contribution vise à apporter des éléments empiriques riches pour comprendre le vécu des discriminations par les acteurs sociaux, en analysant la manière dont ils le formulent eux-mêmes. Après avoir présenté les différentes expressions du sentiment de discrimination dans le domaine scolaire, les auteurs insistent sur la difficulté pour les enquêtés à qualifier de discrimination leur sentiment d'injustice dans ce domaine, voire à le généraliser.

CHARLES Claudia, **Ségrégation à l'école**, in *Plein Droit* n° 99 (décembre 2013). - pp. 25-28.

Collectif, **Conférence de consensus / 3 février 2016, Penser les discriminations à l'école pour les combattre : du déni à la lucidité, de la lucidité à l'action. Rapport du jury**, Canopé, Académie de Créteil, Ifé, Réseau national de lutte contre les discriminations à l'école, UPEC, Espe, CGET. 2016, 25 p.

Les conférences de consensus ont pour objectif, et pour particularité, de tisser un lien entre les travaux de recherche et les savoirs scientifiques d'une part et, de l'autre, les pratiques et les questionnements des professionnels de terrain, afin de les faire évoluer. Elles aboutissent à l'audition d'experts et à la rédaction de conclusions par un jury d'acteurs de terrain. Ce document constitue donc les préconisations du jury issues de la conférence de consensus qui s'est le 3 février 2016 à l'UPEC de Créteil et qui avait pour thème « Penser les discriminations à l'école pour les combattre : du déni à la lucidité ? ». Elle a permis de croiser les regards (de scientifiques et de personnels de terrain) sur la question des discriminations à l'École et plus particulièrement autour de trois grands thèmes : l'institution scolaire au regard du droit ; la ségrégation et l'orientation scolaire ; l'interaction pédagogique.

Pour chacune des problématiques, les chercheurs présents ont répondu aux questions d'un jury composé de professionnels de l'éducation et présidé par Monique Sassier, ancienne médiatrice de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur. À l'issue des interventions, s'est tenu un temps de débat avec le public.

http://cache.media.education.gouv.fr/file/1_Accueil/General/46/9/Rapport_discriminations_V9_609469.pdf

Collectif, **La ville, l'école, la diversité - 40 ans de solidarité**, *Diversité Ville-école-intégration* (VEI) n°174, 4^{ème} trimestre 2013.

Ce numéro anniversaire est l'occasion de revenir sur l'histoire de la revue et, à travers elle, les objets qu'elle a travaillés durant quatre décennies : la ville, l'école et la diversité. Il s'agit en somme de les replacer dans une perspective historique, de souligner les acquis de la recherche et des actions de terrain. Revenir aussi sur l'histoire de quelques concepts clés (égalité(s)/inégalité(s), intégration/diversité, adaptation/droit commun, etc.) qui ont structuré les débats et questionnements, passés et présents, et voir comment la revue a anticipé et participé à la promotion d'idées qui ne sont pas traitées ou pas de façon aussi centrale ailleurs. Dépassant le panorama rétrospectif, ce numéro tente de dégager quelques perspectives dans les bouleversements en cours et à venir, tant dans la ville que dans l'école.

- DAGORN Johanna, RUI Sandrine, **Les discriminations en milieu scolaire - Mesures et décalages** in *Diversité Ville-école-intégration* (VEI) n° 174 (4^{ème} trimestre 2013), pp. 162-169.

Collectif (Réseau national de lutte contre les discriminations à l'école), **La discrimination à l'école, de quoi parle-t-on ? : Présentation et référentiel du réseau national de lutte contre les discriminations à l'école**, Institut Français de l'Éducation (Ifé), 2013, 10 p.

Ce texte tente de constituer un référentiel sur la question des discriminations à l'école. Il est le fruit du travail d'un collectif de personnes représentant différentes catégories de personnels de l'Éducation Nationale, animé par deux chargé-e-s d'étude de l'Institut Français de l'Éducation et un sociologue. Ce collectif s'est réuni en novembre et décembre 2012 pour préparer le lancement du réseau national. Ce travail présente les axes et champs d'investigation des études du réseau sur la question des discriminations dans l'institution scolaire : l'école telle qu'elle fonctionne réellement donne-t-elle un accès égal aux savoirs et aux différentes filières en fin de scolarité obligatoire ? Sinon, quels sont les fonctionnements ordinaires du système scolaire qui pourraient se révéler discriminatoires et comment les transformer ?

De telles questions nécessitent d'interroger la discrimination comme phénomène et non pas de mettre en accusation ou culpabiliser. Ainsi en est-il des professionnels de l'école pour lesquels la réalité de "différentiations passives" et actives" est perceptible.

Une liste de constats majeurs décrivant le fonctionnement du système éducatif précède une conclusion dont le propos milite pour une concertation et une coopération toujours plus collective des acteurs du système scolaire engagés dans la lutte contre les discriminations :

- ségrégation spatiale de l'habitat,
- mise en concurrence entre les établissements scolaires,
- mode de recrutement et affectation des enseignants dont le critère principal est l'ancienneté,
- peu de travail en équipe,
- devoirs à la maison qui défavorise les élèves dont les parents ne peuvent pas les accompagner,

- lacunes sur la didactique et la pédagogie dans la formation initiale des enseignants,
 - une utilisation de l'écrit qui reste normative,
 - un système d'évaluation qui sanctionne l'échec et renvoie à l'élève la responsabilité de cet échec,
 - un traitement différencié des problèmes de comportements des élèves,
 - un système d'orientation basé sur le tri social.
- Suivent quelques pistes pour agir.

Défenseur des droits, **L'égal accès des enfants à la cantine de l'école primaire**, Paris : Défenseur des droits, 2013. 47 p.

Le Défenseur des droits a mené à l'occasion de la rentrée scolaire 2012 deux actions. Tout d'abord il a élaboré un recueil de témoignages sur l'accès aux cantines obtenus par le biais de son site, et émanant de parents d'élèves, de maires, d'associations ou de professionnels de la restauration scolaire. Ce travail a pour but d'élaborer un recueil de recommandations juridiques et de bonnes pratiques. Puis, il a engagé une aide immédiate aux parents ainsi qu'aux collectivités, qui rencontrent des difficultés pour l'organisation de leur service de restauration scolaire et l'accueil des enfants, en les informant sur leurs droits et obligations réciproques et en résolvant les difficultés rencontrées. A partir de ces deux actions le Défenseur des droits a élaboré un rapport. Celui-ci débute par un rappel des conditions générales d'accès au service de restauration scolaire. Ensuite est présenté l'accès à la cantine des enfants handicapés ou souffrant de troubles de santé et l'accès à la cantine au regard des situations religieuses ou philosophiques. Puis sont abordées les problématiques liées à la tarification et à la facturation. Enfin, sont étudiées les sanctions pour les familles en difficulté et les pistes de solutions.

DESOMBRE Caroline, **L'influence des stéréotypes dans l'institution scolaire**, Profession Banlieue, 2014, 8 p. (L'école et la ville; 16).

Les stéréotypes influencent nos comportements et notre manière d'appréhender les autres au quotidien. Nous avons généralement conscience de cette influence, sur les jeunes et leur comportement.

KUS Stéphane, **Que peut l'école contre les discriminations ?** in *Cahiers Pédagogiques* n°499 (Septembre-Octobre 2012), pp. 55-56.

Cet article est rend compte d'une réflexion collective sur la discrimination dans un Réseau de Réussite Scolaire et du cheminement personnel de l'auteur en tant qu'enseignant (10 ans en Education Prioritaire) puis en tant que coordonnateur de 2 RRS sur la même commune de l'Est Lyonnais durant 5 ans.

Cet article s'inscrit dans un numéro des Cahiers pédagogiques intitulé « Quelle éducation prioritaire » et réunissant une série d'articles sur l'éducation prioritaire dans le contexte politique de refondation de l'école. Son objectif vise à témoigner, à travers l'existence des nombreux dispositifs spécifiques pour la réussite scolaire, de pratiques émanant du système éducatif dans son ensemble créant inégalités et discriminations L'idée est de présenter ici des expériences qui ont fait leurs preuves pour réduire ces difficultés afin qu'elles soient prises en compte et généralisées dans tout le système éducatif, aussi bien en termes de choix pédagogiques, d'encadrement que de partenariat.

MABILON-BONFILS Béatrice (coord.), ZOIA Geneviève (coord.), **École, citoyenneté, ethnicité**, in *Recherches en éducation* n° 26, juin 2016.

L'objectif de ce dossier est d'interroger, sous l'angle de différentes disciplines (anthropologie, sociologie, sciences de l'éducation, psychologie sociale, histoire) et à l'aide d'une approche spatiale comparée, la question très sensible de la formation et de la cohabitation des identités dans nos sociétés contemporaines. La notion même d'ethnicité demande à être questionnée : quel sens revêt-elle selon le contexte culturel considéré ? Comment permet-elle d'appréhender la fabrique du sentiment national, ici et ailleurs ? Les auteurs ont voulu comprendre ce que signifie aujourd'hui être Français, Belge, Mauricien... pour les nouvelles générations, en se centrant sur un espace de fabrication central de ces identités, celui de l'institution scolaire. Ils se demandent en quoi elle est encore partie prenante d'un processus de construction identitaire et dans quelle mesure ce processus est intégrateur, ou bien clivant.

<http://www.recherches-en-education.net/spip.php?article337>

MONS Nathalie **Inégalités sociales et migratoires, comment l'école amplifie-t-elle les inégalités ?** Conseil national d'évaluation du système scolaire (CNESCO), Septembre 2016, 136 p.

Le conseil national d'évaluation du système scolaire (CNESCO) publie ce 27 septembre un rapport sur l'accroissement des inégalités à l'école. Avec la collaboration de chercheurs (sociologues, économistes, psychologues...) français et étrangers, le CNESCO présente un bilan global sur l'ampleur et les différentes formes des inégalités sociales et migratoires à l'école.

Le rapport commence par dresser un état des lieux de toutes les inégalités sociales et migratoires des élèves que l'école génère. Au-delà des inégalités sociales existantes dans la famille, l'école produit à chaque étape de la scolarité des inégalités de nature différente qui se cumulent et se renforcent.

Elles se traduisent par des inégalités :

- de traitement dans les ressources d'apprentissage
- dans les résultats scolaires
- dans l'orientation scolaire et professionnelle
- dans les diplômes
- dans l'insertion professionnelle.

Suite à cet état des lieux, le rapport du Cnesco dresse un bilan des politiques publiques visant à réduire les inégalités scolaires mises en œuvre depuis quatre décennies et s'interrogent sur les raisons de leur faible efficacité.

Pour finir, le CNESCO formule une série de préconisations notamment en renforçant les politiques de mixité sociale ou encore en rendant obligatoire la formation continue des enseignants.

THIBERT Rémi, **Discriminations et inégalités à l'école**, in *Dossier de veille de l'IFE*, n° 90, février 2014. 24 p.

L'école, de par la place particulière qui est la sienne, se fait l'écho des discriminations à l'œuvre dans la société, et par son fonctionnement institutionnel peut même renforcer ces discriminations, jusqu'au sein même des établissements et des classes, à travers des pratiques pédagogiques parfois bienveillantes, des préjugés non conscients ou encore des manuels scolaires qui reproduisent des stéréotypes.

Ce Dossier de veille fait un état des recherches actuelles sur cette problématique des discriminations à l'école, aussi bien en France qu'à l'étranger. Les pratiques pédagogiques, les fonctionnements des établissements et de l'institution, la question du « vivre ensemble » (avec le concept de laïcité) et de la mixité (sociale, sexuelle, ethnique, etc.) sont des pistes à travailler pour lutter efficacement contre les discriminations à l'école.

<http://reseau-lcd-ecole.ens-lyon.fr/spip.php?article60>

UKROPINA Laurence, **L'orientation au faciès**, in *Cahiers Pédagogiques* n°499 (Septembre-Octobre 2012), pp. 53-54.

Le système éducatif peut contribuer à produire de la discrimination : quelques situations illustrent ce constat dans les choix d'orientation faits par certains élèves en raison de la couleur de leur peau. Cet article s'inscrit dans un numéro des Cahiers pédagogiques intitulé « Quelle éducation prioritaire » et réunissant une série d'articles sur l'éducation prioritaire dans le contexte politique de refondation de l'école. Son objectif vise à témoigner, à travers l'existence des nombreux dispositifs spécifiques pour la réussite scolaire, de pratiques émanant du système éducatif dans son ensemble créant inégalités et discriminations.

b. Résultats / orientation / stages

L'école, entre national et local, in *Diversité Ville-école-intégration (VEI)* n°181 - 3ème trimestre 2015, 175 p.

Depuis les années 60, on assiste à une tension entre le local et le national en ce qui concerne les politiques éducatives. La loi de décentralisation (1982) a accentué ce phénomène en impactant directement l'école et en développant des politiques éducatives locales portées par les collectivités territoriales. Aujourd'hui, il paraît indispensable de travailler localement à l'articulation entre les acteurs pour une cohérence et continuité éducatives et à la fois définir un cadre général de l'action collective tout en s'autorisant des adaptations possibles dans leur mise en œuvre. Ce numéro de diversité explore les différents aspects de cette spatialisation en croisant les points de vue des chercheurs et des acteurs de terrain. La première partie s'intéresse aux politiques éducatives et territoires, la seconde aux fragmentations, ségrégations et discriminations, et enfin la troisième à l'approche locale de la désaffiliation scolaire.

- DHUME Fabrice, **Comment l'école déproblématise la discrimination en stage**, in *Diversité Ville-école-intégration (VEI)* n°181 (3ème trimestre 2015) - pp. 111-116.

ZEPHIR Stéphane, **Discriminations à l'école ? Questions pour la formation professionnelle**, in *Diversité Ville-école-intégration (VEI)* n°177 (3e trimestre 2014) - pp.149-154.

On entend par « discrimination ethniques indirectes » les interactions au cours desquelles se produisent des classements ethniques ayant indirectement des effets défavorables, avec ou sans intention de discriminer. Cet article présente dans un premier temps des extraits d'interactions observées en situation scolaire, qui font ressortir les modalités d'émergence de la catégorisation de l'altérité. Les auteurs analysent comment ces processus s'inscrivent dans les pratiques de professionnels de l'éducation de divers statuts. Dans un second temps, ils pointent quelques pistes de réflexion pour la formation professionnelle des personnels. Ils montrent notamment que le recours aux justifications de type ethnoracial atteste d'une formation professionnelle dénuée d'ancrages épistémologiques forts à cet égard.

III. Expériences, (pistes d')actions

Prévenir et lutter contre les discriminations et les rapports de domination, DRJSCS Bretagne, 2013, 24 p.

Destinés aux actrices et acteurs jeunesse, ce guide dresse un inventaire des ressources éducatives et pédagogiques mobilisables. Il est le résultat d'une enquête menée auprès de salariés et de bénévoles d'organisations spécialisées dans les champs de la jeunesse ou de l'égalité des droits, dans toutes les régions françaises et dans plusieurs pays européens.

L'enquête a porté essentiellement sur les critères du sexe, de l'origine et de l'âge ; l'orientation sexuelle et le handicap ont également été traités. Le guide présente 25 outils sur les 200 repérés.

BABLET Marc, BERRABAH Hakima, et al..., **En finir avec les fatalismes éducatifs ! : Actes de la rencontre régionale du 5 novembre 2015**, Profession banlieue, Pôle de ressources Ville et développement social Val d'Oise, 2017. 76 p.

Depuis les années 1960, l'école est soumise à de fortes pressions caractérisées par des évolutions contradictoires : d'une part, l'accès du plus grand nombre au collège et au lycée et, d'autre part, de nouvelles formes de ségrégation et de sélection scolaires accroissant les inégalités de réussite. Ces inégalités sont la conséquence de mécanismes externes et internes au système scolaire. Dès lors, quelles sont les évolutions structurelles nécessaires pour réduire les inégalités, pour promouvoir une école qui soit à la fois des savoirs et de la vie ? Comment les acteurs des territoires peuvent-ils y contribuer ? Si la mission d'éduquer est d'en finir avec le déterminisme social et les « fatalismes éducatifs », quelles expériences valoriser, quelles propositions formuler, quelles utopies dessiner ?

BOUZAR Dounia ; DHUME Fabrice ; EBERHARD Mireille ; GRANDJEAN Francis ; SÉNAC Réjane Collectif, **Pratiques professionnelles et diversité**, Les cahiers de Profession Banlieue, juin 2012 - 2013. 125 p.

Résumé : Ce dossier constitue les actes d'un cycle de qualification organisé par Profession Banlieue les 1, 8 et 15 juin 2012, sur « Pratiques professionnelles et diversité ». Il porte sur la prise en compte de la diversité culturelle par les professionnelles de l'intervention sociale, notamment dans les quartiers en politique de la ville. Ces acteurs de terrain, travailleurs sociaux, enseignants, animateurs, sont très peu outillés en termes de formation. Ce dossier propose des initiatives à développer pour connaître, reconnaître et comprendre la diversité de la société contemporaine, mais également pour favoriser une connaissance objective et dépassionnée des pratiques dites culturelles, dont le fait religieux.

- DHUME Fabrice, **La "diversité à l'école" : une occultation de l'ethnisation et de la discrimination**, in *Les cahiers de Profession Banlieue* (juin 2012). - pp. 51-66.
- Collège Jules-Vallès Fontaine (Isère), **Lutter contre les discriminations dans le champ éducatif**, in *Les cahiers de Profession Banlieue* (juin 2012). - pp. 112-12.

Collectif, **L'école et les valeurs. Charlie et après**, *Diversité Ville-école-intégration (VEI)* n°182 (4e trimestre 2015).

- DHUME Fabrice, **Comment l'antiracisme devint une « valeur de l'école »**, in *Diversité Ville-école-intégration (VEI)* n°182 (4e trimestre 2015), p.47-53.
Cet article revient sur le discours de l'institution scolaire qui, dans le contexte post-attentats de janvier 2015, fait du racisme l'un des thèmes majeurs de l'action éducative. S'appuyant sur

une lecture attentive des textes produits par le ministère, il met à l'épreuve historique la thèse selon laquelle l'antiracisme serait une valeur intrinsèque du programme institutionnel de l'école publique. Il montre le caractère en réalité récent et ambigu de ce thème, pourtant présenté depuis quelques temps comme une "évidence".

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01421720/>

- SOTTO Floréal, EL MASSIOUI Nora, **Valeurs et anti-discriminations à l'école : inculquer ou incarner ? : Témoignage**, in. - pp. 104-109.

Collectif, **Quelle implication des actrices et des acteurs jeunesse dans la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité ? : Actes de la journée thématique du 6 février 2014 à Brest**, DRJSCS Bretagne, Brest métropole océane. Communauté urbaine, 2014, 32 p.

Plus de 150 personnes (animateurs, éducateurs, formateurs, enseignants, CPE, coordinateurs jeunesse, responsables de structure... ou simples citoyens) se sont réunies le 6 février 2014 pour réfléchir à l'implication des actrices et des acteurs jeunesse dans la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité.

Collectif, **Des différences (im)pertinentes. Retour sur la question ethnique**, *Diversité Ville-école-intégration (VEI)*. n° 168 (avril 2012) :

La question ethnique s'est imposée comme un élément fort du débat public, soulignant plus les différences que les ressemblances. L'école n'est pas étrangère à ces débats et ce dossier montre jusqu'à quel point les différences sont des éléments pertinents pour qui veut comprendre la société.

- Réseau ressources pour l'égalité des chances et l'intégration (RECI), **Démarches éducatives et question ethnique - Quelques pistes**, in *Diversité Ville-école-intégration (VEI)* n° 168 (avril 2012) - pp. 148-153.

Chaque acteur du champ éducatif se trouve confronté à une réalité constituée en partie par la diversité. Gérant au quotidien cette réalité sans toujours en avoir conscience, quel positionnement les professionnels adoptent-ils face à cette question ? Contraints entre l'universalisme républicain et la nécessité d'appréhender les particularismes de leurs publics, ils doivent trouver une position alternative prenant en compte les dimensions objectives et subjectives de la diversité. Cet article vise à décrypter les enjeux relatifs à la gestion de la diversité et à la prévention des discriminations.

DHUME Fabrice, **Former sur la discrimination à l'école : l'enjeu d'un travail sur et avec les processus de dénégation**, in *Éducation à la diversité. Décalages, impensés, avancées*, L'Harmattan, 2015.

Ce texte est consacré à l'analyse d'enjeux pédagogiques de la formation continue des professionnels sur la problématique de la discrimination, notamment dans le domaine scolaire. L'un des premiers obstacles à l'investissement du problème en tant qu'enjeu professionnel réside dans des formes de dénégation de la discrimination, à travers lesquelles la question est reconnue en généralité, mais niée dans sa pertinence concrète et sa réalité objective en situation. Cette logique de dénégation témoigne d'un problème d'acceptabilité et de statut de la question dans l'école et pour l'école, et elle contribue à maintenir le problème dans un statut de reconnaissance-limite et d'empêchement de l'action. Ce texte analyse les processus de dénégation et plaide pour une prise en compte pédagogique de ces enjeux politiques.

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01421661>

DHUME Fabrice., EL MASSIOUI Nora., SOTTO Floréal., **Former et enseigner sur la (non)discrimination à l'école ? Un enjeu politique incertain**, ISCRA/Les Zégaux, décembre 2015, 118 p.

Cette recherche, cofinancée par l'Alliance pour la recherche sur les discriminations (ARDIS) et le Défenseur des droits, porte sur la formation et l'enseignement scolaires en matière de discrimination. Elle est partie du constat que le Ministère de l'Éducation nationale (MEN) a depuis plusieurs années introduit formellement - nominalement - le thème des discriminations dans ses prescriptions. On retrouve désormais cette idée dans les normes et incitations édictées à destination des établissements (circulaires de rentrée), des agents (règles déontologiques), dans certains programmes disciplinaires du secondaire, et depuis 2013 dans le programme théorique de formation des futur.e.s enseignant.e.s au sein des ESPE (Ecoles supérieures du professorat et de l'éducation). La question centrale de cette enquête est de comprendre ce que l'on met et ce que l'on fait, dans l'institution scolaire, sous le nom de « discrimination ». Ceci, à différents niveaux organisationnels et

institutionnels : depuis la prescription ministérielle jusqu'à la pratique dans les établissements, en passant par la formation des futur.e.s professionnel.le.s de l'éducation.

Le premier chapitre permettra de préciser à la fois le rapport des auteurs à ces questions et les référents qu'ils ont mobilisé pour analyser la situation, ainsi que le cadre et le contexte de la recherche. Le contexte troublé et instable, notamment dans des ESPE récemment mis en place, influence grandement sur la situation concrète des terrains enquêtés, de même que sur la compréhension de la situation. Par la suite, le plan du rapport suit à peu près la déclinaison des différentes composantes attendues d'une politique publique : analyse du cadre normatif (prescription ministérielle relative à la discrimination), puis des référents cognitifs (rapport à la prescription et conception du problème), analyse des stratégies organisationnelles de formation dans les trois ESPE enquêtés, puis des pratiques professionnelles et pédagogiques concernant ce thème (formation, enseignement et action). Le sixième et dernier chapitre proposera une interprétation sociologique susceptible d'éclairer la singularité des questions que la problématique de la discrimination adresse à l'institution scolaire, ce que cela fait aux agents et ce qu'ils en font.

http://www.ardis-recherche.fr/files/files_file_396.pdf

LORCERIE Françoise, **L'école au défi de la diversité. De l'état des lieux aux pistes d'action**, Profession Banlieue (L'école et la ville; 12), 2012. 8 p.

Le terme de diversité, avec le sens spécifique qu'il a pris récemment, a peu pénétré le discours formel de l'institution scolaire. En revanche, les sociologues repèrent dans l'école des formes de gestion ethnique qui ne sont pas forcément nouvelles. N'est-ce pas dès lors une manière de jeter un voile sur les questions d'ethnicisation et de discrimination dans les rapports scolaires ? La situation actuelle à cet égard est complexe, il faut prendre le temps de l'examiner finement.

MORAND-MOREL Fabienne, KUS Stéphane, PIPARD Olivier, **Expérience sur Saint-Priest (69), Présentation du travail de réflexion sur les discriminations à l'école : Réseau de Réussite Scolaire Colette - Plan de lutte contre les discriminations de Saint-Priest**, Centre Alain Savary, 2012.

Cette intervention tente de faire la synthèse de 3 ans de réflexion autour de la discrimination à l'école au sein du Réseau de Réussite Scolaire Colette de Saint-Priest (Rhône). Ce travail, qui a impliqué toutes les catégories de personnel du Réseau (Principale, CPE, assistante sociale, surveillants, professeurs du collège, directeurs, professeurs des écoles des groupes scolaires, coordonnateur du RRS, IEN, conseillères pédagogiques du 1er degré), ne prétend ni à l'exhaustivité ni à avoir un caractère scientifique. Il s'agit juste du regard, un peu éclairé par des formations et les travaux de recherche sur la question, de professionnels de terrain qui se sont posé la question des discriminations à l'école, non pas du côté des publics accueillis, mais du côté des pratiques ordinaires de l'école : l'école telle qu'elle fonctionne réellement donne-t-elle un accès égal aux savoirs et aux différentes filières en fin de scolarité obligatoire ? Sinon, quelles sont les fonctionnements ordinaires du système scolaire qui pourraient se révéler discriminants et comment les transformer ?

<http://centre-alain-savary.ens-lyon.fr/CAS/lutte-contre-les-discriminations/les-journees-detude-sur-la-discrimination-dans-les-parcours-et-lorientation-scolaire/experience-sur-saint-priest-69-presentation-du-travail-de-reflexion-sur-les-discriminations-a-l2019ecole-reseau-de-reussite-scolaire-colette-plan-de-lutte-contre-les-discriminations-de-saint-priest>

MORO Marie-Rose, **Enfants de l'immigration, une chance pour l'école**, Montrouge : Bayard, 2012. 178 p.

Dans cet ouvrage d'entretiens, la pédopsychiatre Marie Rose Moro ouvre des pistes concrètes pour mieux connaître et enseigner le fait migratoire, en cessant de voir comme un problème la présence au sein de l'école française d'un nombre croissant d'enfants de l'immigration. Elle s'inspire des Etats-Unis, autre grand pays d'accueil qui associe souvent à la figure de l'immigré les notions de liberté, de courage et d'initiatives. Elle pose les bases d'une éducation à la diversité, préconisée de longue date par les instances européennes et qui mettrait véritablement en application les principes républicains. L'objectif étant de permettre au système scolaire de remplir pleinement sa mission première, transmettre des savoirs et des compétences à l'ensemble de ses élèves. C'est à cette condition, que le système scolaire aidera les enfants de migrants à trouver leur place dans la société française.

PECOUT Gilles, **Mettre en œuvre l'École de la refondation en Lorraine**, Académie Nancy-Metz, 2014.

La communauté éducative de Lorraine s'est dotée d'une feuille de route pour les quatre années à venir. Le recteur présente ici les mesures de ce projet académique 2014-2018 dont l'objectif est de

faire de l'académie de Nancy-Metz un lieu privilégié d'action pour l'égalité sociale en valorisant les spécificités positives d'une région transfrontalière.

<http://www.ac-nancy-metz.fr/projet-academique-2014-2018-60608.kjsp>

IV. Sitographie

Réseau national de lutte contre les discriminations à l'école

<http://reseau-lcd-ecole.ens-lyon.fr/>

Les Zégaux : s'engager contre les discriminations

<http://leszegaux.fr/>

Conseil national d'évaluation du système scolaire : Mixité sociale à l'école (conférence internationale)

<http://www.cnesco.fr/fr/mixites-sociales/>

Alliance de recherche sur les discriminations (ARDIS)

<http://www.ardis-recherche.fr/>

Qu'est-ce que le réseau RECI ?

Le Réseau **RECI (Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration)** est composé de structures intervenant dans le domaine de l'immigration, de l'intégration et de la lutte contre les discriminations. Il a pour objectif de favoriser une **action collective et mutualisée dans le domaine de la production de connaissances autour de ces questions.**

Il bénéficie du soutien financier du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) et de la Direction de l'accueil, de l'accompagnement des étrangers et de la nationalité (DAAEN) au sein du Ministère de l'Intérieur.

Le Réseau RECI assure la fonction de coordinateur national du **Portail européen sur l'intégration**. Il alimente ce portail par l'apport de connaissances, via un travail de veille documentaire, de repérage des acteurs et de capitalisation de « bonnes pratiques » dans le domaine de l'intégration : <https://ec.europa.eu/migrant-integration/>

Le Réseau RECI vous propose :

- La mise à disposition de ressources sous la forme d'une **base documentaire** accessible à tous, gratuitement : <http://biblio.reseau-reci.org>
- Un **panorama de presse**, en ligne, avec les dernières actualités sur l'immigration, l'intégration et la lutte contre les discriminations : <http://www.scoop.it/t/immigration-integration-lutte-contre-les-discriminations>
- Des **notes et des documents de référence**, disponibles sur notre site internet (<http://reseau-reci.org/les-productions/>), avec parmi les plus récentes :
 - Note de cadrage « Parcours d'installation des primo-arrivants et diversité des territoires », juin 2017
 - Bibliographie « mixité sociale et logement », mars 2017
 - Point de vue sur... La laïcité au service du lien social, décembre 2016
 - Recueil d'outils pédagogiques sur la laïcité, décembre 2016
- L'organisation de **temps d'échanges et de séminaires** de réflexion.